

Le mot du maire,  
Jean-Marie Féron

Mes chers administrés,

L'été se termine et les prémices de l'automne sont déjà présents avec les jours qui raccourcissent, les vendanges qui s'annoncent, l'actualité qui nous bouscule...

C'est la rentrée mais, dans notre commune, l'été n'a pas été synonyme de vacances : la toiture de l'école primaire a été entièrement restaurée, l'aménagement de la cour avec des jeux au sol est terminée, 3 nouveaux tableaux numériques ont été installés dans les classes de cours moyen et cours élémentaire ainsi qu'un nouveau bâtiment mobile pour accueillir les élèves de la classe supplémentaire, les travaux de voirie sur les voies communales se poursuivent...

Sur cette lettre d'informations, vous trouverez les dossiers essentiels qui ont animé la vie de notre commune depuis le début de l'année. Comme vous pourrez le constater, Saint-Laurent continue son évolution dans la recherche constante d'un équilibre à assurer entre nos « anciens » administrés et les nouveaux arrivants. Ces derniers sont chaque année plus nombreux, attirés par le charme de notre commune avec ses forêts de pins et ses vignes, sa qualité de vie mais aussi l'attractivité de ses écoles, la richesse de sa vie associative. Leur intégration ne pose aucun problème et conforte un dynamisme et une sérénité qui démontrent qu'il fait bon vivre à St-Laurent.

Bien sûr, vous le savez déjà mais je vous rappelle que mes collègues élus et moi-même sommes toujours à votre écoute. N'hésitez pas, si vous avez besoin, de venir nous rencontrer. Ensemble, nous essaierons de trouver une solution au problème posé.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Cordialement.

## Lettre municipale d'informations

**MAIRIE** - 4 rue du Général de Gaulle  
33112 Saint Laurent Médoc  
Tél : 05 56 73 32 70 - Fax: 05 56 73 32 71  
Email : [mairie@saintlaurentmedoc.fr](mailto:mairie@saintlaurentmedoc.fr)  
Site : <http://www.saint-laurent-medoc.fr>

**Responsable de la publication** : Jean-Marie Féron

Création et impression : [lateliergraphique.com](http://lateliergraphique.com)

Tirage : 2 500 exemplaires

papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées



## Notre forêt

En début d'année, un incendie a anéanti 1 160 hectares de forêts de pins et résineux dont 170 ha appartenant à la commune. La décision d'assurer la forêt a été prise en 2015 par Monsieur le Maire qui, inquiet de la sécheresse chaque année plus grande, a pris conscience des risques qui pouvaient en découler. Dès juillet 2015, la propriété communale de 1 800 ha a été assurée pour 25 000 € par an. Ainsi, le sinistre de début d'année a fait l'objet d'une indemnisation de 180 000 €, sans la recette d'exploitation des bois brûlés, constituant une recette non négligeable pour réensemencer, en 2020, les parcelles détruites.

Ces bois brûlés sont exploités par des acteurs locaux qui en assurent la coupe, le débardage, le transport et la transformation. Cette « vente à façon » est réalisée avec le concours de l'Organisation Nationale des Forêts (ONF) et contribue à conforter l'économie locale.

Faisant suite à la reconstitution des forêts, un nouveau plan de gestion est en cours d'élaboration avec, bien sûr, le partenariat de l'ONF qui en assure la gestion. Cette année, en collaboration avec une entreprise locale et nos agents communaux, 200 ha de forêt seront débroussaillés assurant une meilleure protection contre l'incendie.

Toujours avec le concours de l'ONF, l'aménagement et la restauration de 2 lagunes à Larousse ainsi que le site naturel qui s'étend sur plusieurs hectares, qui ont fait l'objet d'un appel à projets lancé auprès de l'Agence de l'Eau, ont été retenus permettant l'octroi de subventions importantes pour une protection accrue de la faune et de la flore environnantes.

## Séance du 1<sup>er</sup> Février 2017

**Demande de subventions** auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour un montant de 9 195.84 € pour la restauration du clocher de l'église du bourg.

Les 2 cloches de cette église qui datent du XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècle, font l'objet d'une demande de classement auprès des Monuments Historiques.

Dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) une subvention de 84 415 € est demandée pour un montant total des travaux de la 2<sup>ème</sup> tranche du centre bourg de 312 000 € comprenant le tronçon depuis la rue de Général de Gaulle jusqu'à la place Choteau.

## Révision des modalités de financement de la Participation à l'Assainissement Collectif (PAC) :

cette participation est maintenue à 2 200 € pour les constructions nouvelles. Vote du montant de la PAC due concernant les constructions existantes ou le raccordement d'immeubles ayant fait l'objet de réaménagement, division ou extension générant un ou des logements supplémentaires :

- campings 25% d'une participation par emplacement
- Hôtels, cliniques, foyers d'hébergement 50 % par chambre
- Bureaux, professions libérales, écoles 100% par tranche de 100m<sup>2</sup> (plancher)
- locaux commerciaux, artisanaux, professionnels 100% par tranche de 200m<sup>2</sup>.

**Dénomination de la voirie :** dénomination du "Chemin le Gadet" à Benon et "Les rives de la Devise" pour l'impasse partant de la rue des Fontaines.

**Refus du transfert automatique de la compétence Urbanisme à la CDC Médoc Coeur de Presqu'île** au profit du maintien du service commun d'urbanisme mis en place par l'ancienne CDC Centre Médoc et la commune.

**Avenant aux contrats d'exploitation pour l'eau potable**

**et l'assainissement** prolongés jusqu'au 30 décembre 2020 ; permettant de réaliser d'importants travaux sur les réseaux concernés (eau potable 178 000 € HT et assainissement 152 000 € HT) sans participation financière de la commune.



## Séance du 28 Mars 2017

**Débat d'orientation budgétaire 2017** afin d'élaborer les budgets : ce document présente les principaux axes d'élaboration de l'ensemble des budgets de la commune. Malgré la diminution des dotations versées par l'Etat, les taux des taxes locales ne seront pas modifiés pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive. Les subventions versées aux associations ne subiront aucune modification. Compte tenu de l'extinction des dernières annuités de 3 emprunts pour un montant global de 53 000 €, un nouvel emprunt de 500 000 € à 1,50%, correspondant à une charge annuelle de 37 475 € sera contracté pour financer d'importants travaux d'investissement : voirie, implantation de vestiaires supplémentaires au stade, poursuite de la rénovation du COSEC, du tennis couvert, réfection de la toiture de l'école et de certains bâtiments communaux, enfouissement des réseaux...

## Séance du 13 Avril 2017

Dans le cadre du bulletin diffusé en décembre prochain, l'analyse des finances communales fera l'objet d'une présentation plus approfondie. Cependant, lors de cette séance, les comptes administratifs, qui présentent un

excédent global de 1 511 646 €, ont été approuvés à la majorité des élus présents.

L'ensemble des budgets ont également été votés à la majorité pour un montant global en fonctionnement de 4 639 592 € et 2 902 560 € en investissement.

## Installation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques :

l'accord a été donné pour l'installation d'une borne sur la place du 8 mai, réalisée par le SDEEG moyennant une participation de la commune de 4000 €.

## Deux nouveaux élus.

Suite à la démission, le 1<sup>er</sup> février, de Bernard BODIN, **Isabelle Lalanne**, nouvelle conseillère municipale a été installée dans les commissions suivantes : tourisme, vie associative et sportive, urbanisme, eau assainissement et environnement, voirie, bâtiments, infrastructures et sécurité.

En remplacement de Nathaly Fournié, **M. Pascal Fontugne**, **nouveau conseiller municipal**, a été installé dans les commissions suivantes : Tourisme - Vie associative et sportive - NTIC - Affaires scolaires, petite enfance, action sociale - Espaces verts et embellissement de la commune.

## Opération Zéro phyto

Depuis plusieurs années, la municipalité s'investit dans une politique de suppression des pesticides avec la mise en place d'une gestion différenciée. Une aide de 6 800 € peut être octroyée pour l'achat de matériel adéquat et une communication appropriée, dont le montant total est estimé à 10 200 € TTC.





## Projet d'extinction de l'éclairage public communal

**Un essai grandeur nature**  
La municipalité a mis en place depuis le 1<sup>er</sup> Août un essai d'extinction de l'éclairage public, au Coséc, aux lotissements des Sables et de la Rose des Sables, la rue Pierre Coubertin et le village de Marcillan avant d'étudier sa généralisation sur la commune.

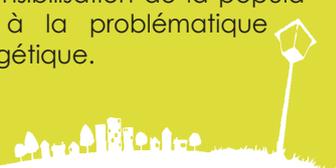
**Un enjeu énergétique et budgétaire**  
L'extinction de l'éclairage public a pour finalité de réduire les consommations et de diminuer la facture énergétique.

Une extinction d'environ six heures permet de diviser par deux la quantité d'énergie nécessaire à l'éclairage.

**Une démarche environnementale**  
L'éclairage public non maîtrisé a en effet un impact sur la biodiversité et peut perturber des écosystèmes.

En outre, il influence également le cycle naturel du sommeil chez l'homme.

- Des enjeux majeurs**
- La participation à la protection des écosystèmes en diminuant la pollution lumineuse pour la faune, la flore et les riverains.
  - L'augmentation de la durée de vie des matériels et de leur maintenance.
  - La sensibilisation de la population à la problématique énergétique.



# Rentrée des classes *Les rythmes scolaires*

**Les rythmes scolaires**  
La municipalité a suivi la majorité des communes de la Communauté des Communes Médoc Coeur de Presqu'île préconisant le retour à la semaine de 4 jours pour septembre 2018.

**Les effectifs**  
**Ecole maternelle :**  
206 élèves pour 9 classes.  
**Ecole élémentaire :**  
360 élèves pour 16 classes.

**Les repas**  
La cuisine centrale gère la préparation des repas du groupe scolaire, soit environ 550 par jour.

**Les horaires**  
**Maternelle :** de 8h45 à 11h45  
et de 13h30 à 16h30  
**TAP :** vendredi de 13h30 à 16h30  
  
**Primaire :** de 8h45 à 12h  
et de 13h35 à 15h35  
**TAP :** mardi, vendredi  
de 15h35 à 17h05

**Jeux peints au sol**  
Plusieurs jeux peints ont été réalisés dans la cour de l'école par Tony Metal, graffeur de notre commune.

## L'organisation de la cuisine centrale



**Les repas**  
La cuisine centrale gère non seulement la préparation des repas pour l'école, mais aussi 45 repas pour le portage à domicile et 20 pour la RPA.  
Pour cela 7 employés confectionnent des repas équilibrés en équipe.

**Le portage des repas**  
Organisé sous la responsabilité du CCAS, ce service participe à l'amélioration du maintien à domicile des seniors, et peut aussi apporter une aide ponctuelle à toute personne en difficulté (maladie, suite d'opération....) Les repas sont conditionnés et livrés chaque jour, sauf samedi et dimanche, par les agents de la commune au moyen d'un véhicule électrique.

**Lutte contre le gaspillage**  
Pour sensibiliser nos enfants au bien manger et au problème du gaspillage, depuis plus d'un an, le personnel municipal, en collaboration étroite avec les enseignants, s'est investi dans une politique "anti-gaspi". Les résultats sont incontestables : **la moyenne nationale est de 120 grs de déchets par assiette, St-Laurent atteint 40 grs !**

## L'épicerie solidaire « Le Ptit panier »

**Créer du lien social**  
Afin de venir en aide aux familles en difficulté, l'association "Avec Elles" a ouvert une épicerie sociale dans un local situé rue du Dr Destouesse, mis gracieusement à disposition par la municipalité. Cette épicerie, entièrement gérée par des bénévoles, est ouverte 2 jours par semaine et offre à 10% du prix réel de vente des produits achetés, chaque semaine, à la Banque Alimentaire.

Les fruits et légumes proviennent de producteurs locaux soutenus par ANDES et UNITERRES.

**Partage d'expérience**  
Des ateliers cuisine vont être mis en place, gratuits et sur inscription pour tout public.  
Le P'tit panier vous accueille les mercredi et jeudi de 14h30 à 18h.  
**Contact CCAS Anne-Marie ou Emilie 05 56 73 27 45**

## « La journée de l'amitié »

### Rendez-vous incontournable

Comme un clin d'oeil vers les foires d'antan, le Champ de Foire de Bernos a accueilli plus de 250 personnes pour la traditionnelle Journée de l'Amitié.

Après la messe célébrée en plein air, à proximité de la fontaine, un catalpa, symbolisant cette journée, a été planté. Puis, les nouveaux habitants ont été mis à l'honneur par M. le Maire qui leur a offert une jeune pousse de pin ainsi qu'un document présentant tous les renseignements possibles sur la commune.

Dans la joie et la bonne humeur, le verre de l'amitié a ensuite été partagé suivi d'un rôti sur la braise qui a stimulé avec bonheur les papilles des convives.



N'oubliez pas de prendre date pour l'année prochaine : **la Journée de l'Amitié se déroulera le 25 août 2018.**

### Du producteur au consommateur

Petit à petit notre « **Le Ptit marché** » prend ses marques ; le vendredi matin un bel étal de fruits et légumes, un fromager riche en produits régionaux, et depuis le 5 septembre la poissonnerie Blondel et le fumoir médocain vous attendent.

Chaque jour, des possibilités de restauration rapide ou de plats préparés sont proposés ainsi que la vente de vin et d'huîtres le dimanche.

### La bibliothèque municipale ouverte tout l'été

Cette année, la bibliothèque a été ouverte tout l'été pour le plus grand bonheur des lecteurs et de nouveaux horaires d'ouverture sont à l'étude.

#### Un jeu sur le Patrimoine

le Réseau des Bibliothèques ex «Centre Médoc» a travaillé sur un jeu de 8 familles afin de faire découvrir le patrimoine de notre territoire. Réalisé et édité par la Communauté de communes Médoc Coeur de Presqu'île, vous pourrez en faire l'acquisition fin septembre : renseignements à la bibliothèque au 05 56 59 40 96 ou sur le site du Réseau [www.bibliotheques.cc-centremedoc.fr](http://www.bibliotheques.cc-centremedoc.fr).

	Matinée/midi	Après-midi/soirée
<b>Lundi</b>	<b>Aure'galons nous !</b> petite restauration	
<b>Mardi</b>	<b>Alex Food</b> petite restauration	
<b>Mercredi</b>	<b>La baraque à frites</b>	
<b>Jeudi</b>	<b>Alex Food</b>	
	<b>Jacky Limousin</b> fruits et légumes	
<b>Vendredi</b>	<b>Aure'galons nous !</b>	
<b>Jour de marché</b>	<p><b>Le temps des fruits et légumes</b> fruits et légumes, œufs bio</p> <p><b>La ferme de Farouelle</b> fromages de montagne, crèmerie et produits des terroirs (foie gras, fruits fourrés, magrets séchés, confitures, œufs extra frais, saucissons et jambons)</p> <p><b>La petite Canau</b> Philippe LUCET, producteur d'huîtres Claires du Médoc et de Gambas bio</p> <p><b>Poissonnerie BLONDEL</b></p> <p><b>Le fumoir médocain</b> Poissons fumés Messieurs MARTINEZ et ZOIA</p>	<p><b>Jacky Limousin</b> fruits et Légumes</p> <p><b>Les saveurs du Maroc</b> Plats cuisinés orientaux, spécialisé dans le couscous</p>
<b>Samedi</b>	<b>Aure'galons nous !</b>	
	<p><b>Prestige Marée</b> poissonnerie</p> <p><b>La Palmeraie</b> Plats cuisinés orientaux</p> <p><b>Jacky LIMOUSIN</b> fruits et légumes</p>	
<b>Dimanche</b>	<p><b>Le temps des fruits et légumes</b> fruits et légumes, œufs bio</p> <p><b>Château Le FAVA</b> C. Feliz de Castro viticultrice à Saint Laurent</p> <p><b>Monsieur Bidondo</b> ostréiculteur producteur d'huîtres du Cap Ferret</p>	<b>Aure'galons nous !</b>